





Les jeunes et la ville en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Géographie Prospective des territoires urbains (« GRAPHITE »)

Résumé du rapport scientifique

Elisabeth Dorier (dir.), Julien Dario, Marion Lecoquierre

Résumé établi avec la collaboration de Maria Vermathen

Accès au texte intégral du rapport scientifique GRAPHITE



Aix-Marseille Université, LPED, Marseille, France

Partenariat Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Etablissements d'Enseignement
Supérieur et de Recherche





Les jeunes et la ville en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Résumé du <u>rapport scientifique GRAPHITE</u> Texte intégral de la <u>conclusion du rapport scientifique</u>

Elisabeth Dorier (dir.), Julien Dario, Marion Lecoquierre

Résumé établi avec la collaboration de Maria Vermathen

L'étude GRAPHITE explore les relations entre les jeunes et les territoires urbains de la Région Provence Alpes Côtes d'Azur. Elle cible les élèves scolarisés en lycée. Comment ces jeunes de 14 à 17 ans (classe d'âge à laquelle on donne peu la parole) pratiquent-ils et appréhendent-ils leurs territoires urbains ? Que nous apprennent-ils de ces espaces en qualité d'habitants ? Quelles sont leurs habitudes, leurs besoins ? Quelles sont leurs évaluations et leurs propositions ?

Cette enquête a été menée dans le cadre de 4 années d'un **projet de recherche-action**, incluant un volet éducatif et de formation d'enseignants, intitulé <u>GRAPHITE</u> pour « Géographie prospective des territoires urbains ». L'étude a été pilotée par le LPED (Laboratoire Population Environnement Développement, UMR 151 d'Aix Marseille Université), dans le cadre de la convention Région-Université *Les Fabriques de la Connaissance*. Mené dans le cadre scolaire et universitaire entre septembre 2015 et juin 2019, avec une triple finalité pédagogique, éducative et scientifique, GRAPHITE a impliqué le Rectorat d'Aix-Marseille-Nice et a reçu l'appui de l'Inspection Générale de géographie. Autour des **lycéens** participants à l'action GRAPHITE, le volet d'enquête dont les résultats sont présentés ici a fortement impliqué des enseignants du secondaire.

Les analyses et conclusions résumées ici n'engagent que leurs auteurs. Elles soulignent une géographie vécue différenciée, en fonction des territoires, mais aussi selon les catégories sociales et le genre. Au-delà de pratiques et de goûts communs à la classe d'âge des 14-17 ans, les lycéens de la région Sud ont des conditions de vie quotidienne contrastées dans le domaine du logement, des mobilités, de l'accès à des activités extrascolaires de sport ou de culture. Ces contrastes ont des répercussions ressenties sur leur qualité de vie, leur sentiment d'identité territoriale et leurs capacités à l'ambition et à l'élaboration de projets pour leurs territoires de proximité.

résumé de la méthodologie (détails p. 13-17 du rapport final) :

La méthodologie est issue de la géographie, des sciences sociales et de l'ingénierie du diagnostic. Les informations ont été collectées selon une méthodologie collaborative en contexte scolaire. Entre 2016 et 2019, 1667 lycéens de 2^{de} et 1^{ère}, de 62 classes de 23 établissements des métropoles d'Aix-Marseille, Toulon et Nice ainsi qu'Avignon, Arles, Gap et Digne. Tous ont cartographié, de manière anonyme, leurs espaces de vie individuels. Les établissements ont fourni, en amont, la CSP et le genre des élèves participants, associés à leurs identifiants anonymes de connexion. Au total, sur 4 ans, 18 650 lieux ont été saisis et décrits par les jeunes dans toute la région (domicile, activités extrascolaires, lieu attractif, répulsif ou à aménager, activités occasionnelles extérieures au lieu de vie). Ces données géolocalisées ont fourni la matière des traitements de cartographie et de statistique présentés dans le rapport GRAPHITE. Les cartes ainsi produites ont été discutées en classe, ces débats critiques fournissant une matière qualitative, puis lors de visites de terrain systématiques (méthode des « parcours commentés »). Les élèves ont sélectionné des territoires pour y élaborer des diagnostics et projets d'aménagement. Sur 4 ans, 354 projets, 330 posters et 21 portraits de territoires audio-visuels ont été réalisés. Ces productions des jeunes alimentent la réflexion du second volet de cette étude.

Table des matières

1-	Etre jeune et lycéen dans la région Sud	4
	1.1 Une diversité de contextes	4
	1.2 Les lycéens dans une région qui vieillit	4
	1.3 Les lycéens inscrits dans les contrastes sociaux	6
	2 - Des conditions de vie et d'études inégales	7
	2.1 Les ménages des lycéens, plus touchés par la suroccupation du logement que le reste de la population	7
	2.2 Contrastes préoccupants de logement	8
	2.3 L'accès aux transports en commun impacte la mobilité autonome des 14/17 ans	S
	3- L'espace des activités extra-scolaires des lycéens : des clivages sociaux et de genre	10
	3.1 Le rayon d'activités diffère selon le genre, la CSP et le type d'espace de résidence	10
	3.3 La nature des activités est socialement clivée, entre CSP et genre	11
	3.2 Des expériences territoriales individuelles différenciées	14
	3.4 Un besoin d'espaces publics pour des activités autonomes	14
	4. Représentations des espaces urbains	14
	4.1 Lieux attractifs vs répulsifs	14
	4.2 Les enfants d'ouvriers et ceux vivant en quartiers prioritaires localisent les lieux « répulsifs » pl près de chez eux	
	4.3 Quels lieux sont cités comme « attractifs »	15
	4.4 Quels lieux sont cités comme répulsifs ?	17
	4.5 Des représentations fragmentées des territoires métropolitains	17
	5. du vécu à la projection territoriale	19
	5.1 Types de besoins d'aménagements repérés	19
	5.2 Aire de projection territoriale : distance entre domicile et lieux identifiés comme « à aménager	». 19
	5.3 De l'évaluation des besoins territoriaux aux projets	19
	Texte intégral de la conclusion du rannort scientifique (n. 123 à 126)	21

1- Être jeune et lycéen dans la région Sud

1.1 Une diversité de contextes

Une grande variété de localisations et d'établissements est représentée dans l'étude GRAPHITE. La Métropole d'Aix-Marseille est sur-représentée en raison de son poids démographique et d'une diversité sociale mieux illustrée. La grande diversité des situations existant dans la Région Sud y apparaît, en termes de milieux de vie et de contextes socio-économiques. L'étude est menée dans des lycées urbains. Néanmoins, 72% des élèves enquêtés habitent en zones périphériques ou quartiers résidentiels à dominante pavillonnaire.

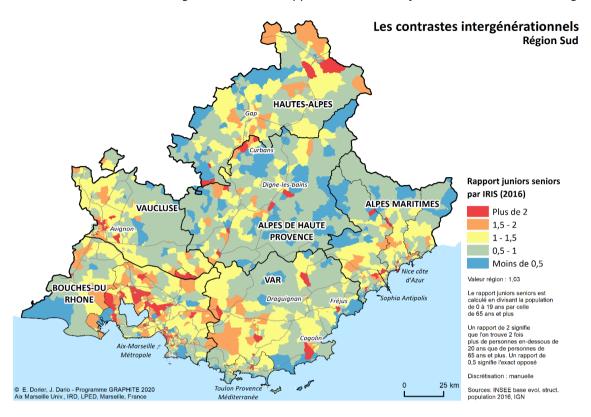
Etablissements enquêtés et domiciliation des élèves par commune (2016-2019) HAUTES-ALPES **Etablissements** Nombre de domiciles élèves par commune ALPES DE HAUTE PROVENCE Plus de 100 20 à 100 **ALPES MARITIMES** Digne 5 à 20 Moins de 5 VAUCLUSE BOUCHES-DU RHONE VAR Vitrolles La Garde

Carte 3. Principales communes de domiciliation des élèves enquêtés. p. 21.

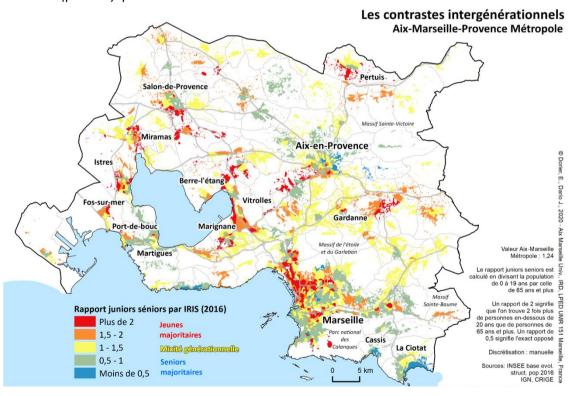
1.2 Les lycéens dans une région qui vieillit

La région Sud tend à vieillir plus que la moyenne en France, mais avec de fortes différences locales comme le montrent nos cartes de contrastes intergénérationnels (cartes 10 à 16, pp. 26-29). Les communes et quartiers urbains de la bande littorale comptent toujours proportionnellement plus de « séniors » (plus de 65 ans) que de « juniors » (0-19 ans). Ces différences recoupent les inégalités sociales : les communes et quartiers urbains aux fortes proportions de jeunes sont les moins aisés. Les contrastes les plus forts se jouent au sein des métropoles. Communes urbaines et périurbaines « jeunes » (Vitrolles, Berre, Miramas, Gardanne) contrastent avec des périmètres « senior » très marqués (Martigues, Côte bleue, Cassis...). Si l'on oublie les limites administratives et qu'on tient compte de la répartition réelle du peuplement, les contrastes apparaissent encore plus forts. On le voit dans la métropole AMP (carte 15, p. 28) : à Marseille, à Aix-en-Provence, Salon, à Pertuis.

Carte 12. Les contrastes intergénérationnels : rapports locaux entre juniors et seniors dans la région Sud. p. 27.



Carte 15. Les contrastes intergénérationnels : rapport entre juniors et seniors dans la métropole d'Aix-Marseille (par IRIS). p. 28.



Le contexte sanitaire 2020 a fait surgir des tensions liées à cette fragmentation générationnelle qui pose aussi la question de la priorisation des besoins sociaux, certains étant spécifiques à chacune des catégories. Certains besoins partagés comme des parcs publics, des transports en commun accessibles, des espaces publics équipés de bancs et de parcours sportifs ou encore des équipements culturels et espaces d'étude de type

médiathèque sont souvent évoqués par les lycéens dans leurs suggestions d'aménagements pour le projet GRAPHITE.

→ GRAPHITE incite à renforcer des aménagements spécifiquement destinés aux jeunes dans ces divers contextes. Mais le projet encourage aussi à développer des aménagements intergénérationnels en les pensant tant pour les seniors que pour les juniors, afin que vivre ensemble devienne une situation « gagnant-gagnant ».

1.3 Les lycéens inscrits dans les contrastes sociaux

L'étude GRAPHITE intègre divers paramètres sociaux comme critères d'analyse des relations entre les jeunes et la ville: CSP, revenus du contexte résidentiel, résidence en Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Les jeunes de catégories socioprofessionnelles moyenne et supérieure sont globalement surreprésentés dans notre panel, ce qui correspond à la tendance nationale en « lycée général » (p. 29). La recherche d'une diversité géographique des lycées enquêtés, entre métropoles, petites villes et zones périurbaines a conduit à sous-représenter les élèves fils de parents ouvriers ou inactifs (19% des enquêtés contre 25% dans les lycées publics de l'académie d'Aix Marseille, 12% dans les lycées privés). En revanche, les territoires défavorisés sont légèrement sur-représentés dans notre étude, permettant des comparaisons territoriales : 23% des enquêtés (toutes CSP confondues) résidant en Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, alors que la moyenne est de 13% dans les lycées publics de l'académie d'Aix Marseille et 10% pour la région (p. 49).

L'étude GRAPHITE souligne les fortes polarisations sociales des établissements publics comme privés, avec des contrastes significatifs entre lycées favorisés et défavorisés. (cf. figure 6, p. 32). Au lycée Gilles de Gennes de Digne, à Marseilleveyre (Marseille sud), La Garde (périurbain aisé au nord de Toulon) et dans le lycée privé St Joseph les Maristes, plus de 40% des élèves ont au moins un parent cadre supérieur. Inversement, plusieurs lycées du centre et du nord de Marseille concentrent plus de 40% d'enfants de parents ouvriers ou inactifs et jusqu'à 80 % à St Exupéry, lycée nord de Marseille (p. 32).

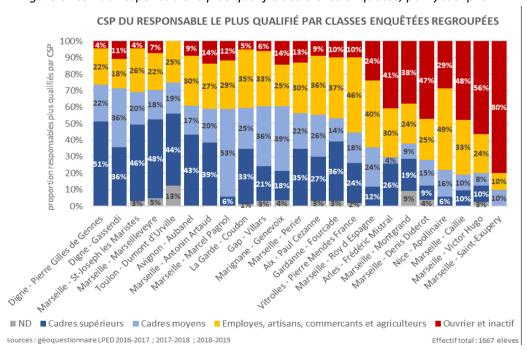


Figure 6. CSP du responsable le plus qualifié des élèves enquêtés, par lycée. p. 32.

2 - Des conditions de vie et d'études inégales

2.1 Les ménages des lycéens, plus touchés par la suroccupation du logement que le reste de la population

Parmi les indicateurs de conditions de vie des lycéens, qui déterminent leurs conditions de scolarité, l'habitat est déterminant. L'enquête GRAPHITE, ayant collecté cette information directement auprès des jeunes, permet de comparer la situation des ménages des lycéens avec les données de population générale. Le contexte de la crise du COVID19 avec les confinements et la fermeture prolongée des établissements scolaires a attiré l'attention sur la question structurelle de l'accès au « plein-air » et celle de la suroccupation du logement (déficit de pièces par rapport au nombre d'occupants).

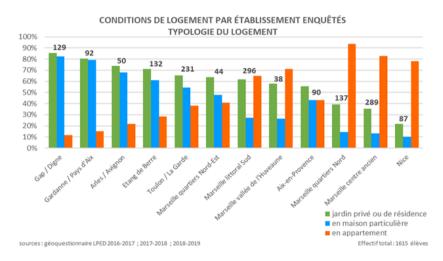
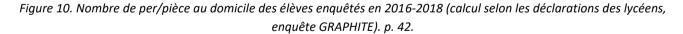
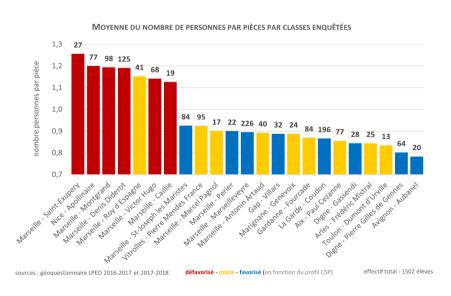


Figure 8. Les jeunes vivent dans des conditions de logements contrastées. p. 39.

La suroccupation a un impact démontré sur la scolarité et les parcours individuels des élèves (GOUX D., MAURIN, É., 2005). L'indice moyen régional d'occupation du logement calculé par l'INSEE pour l'ensemble des ménages, avec ou sans enfants, est de 0,6 personnes par pièce en 2017 (cf. figure 9, p. 42). L'étude GRAPHITE, effectué sur base déclarative, fait apparaître une moyenne plus élevée dans les ménages des élèves (14-17 ans), avec 0,9 personnes par pièce, et de très fortes disparités de conditions de logement selon les établissements, liées aux CSP et à la taille des familles.





2.2 Contrastes préoccupants de logement

En 2016, selon l'Insee, la suroccupation (indice simplifié en nb. de pers/pièce) concerne 12% de l'ensemble des ménages de la région, 18% dans les QPV, atteignant 25 à 30% à Marseille (quartiers du nord et du centre-ville) ou dans le quartier du Paillon à Nice, aire de recrutement de plusieurs lycées enquêtés (Zampini, INSEE 2020). Pour les lycéens enquêtés, et dans le contexte des confinements, l'étude GRAPHITE propose un indice élargi, tenant compte non seulement des pièces du logement, mais aussi de leur accès à un jardin privatif, individuel ou collectif. L'ampleur des écarts est énorme entre lycéens et entre classes. Une majorité (54%) a un indice des conditions de confinement positif (très positif dans 30% des cas). En revanche, 21% ont un déficit d'au moins 1 pièce/jardin, avec un habitat qui n'offre pas de bonnes conditions d'intimité ni de tranquillité pour le travail scolaire. Sans surprise, les situations les plus critiques concernent les élèves des quartiers défavorisés du nord et du centre-nord de Marseille et du nord de Nice, avec 54% d'élèves en situation défavorable ou très défavorable. La proportion de lycéens vivant en logements suroccupés est liée à la taille des ménages (figure 11, p. 43), aux CSP défavorisées et aux quartiers prioritaires (figures 12 à 14, p. 44).

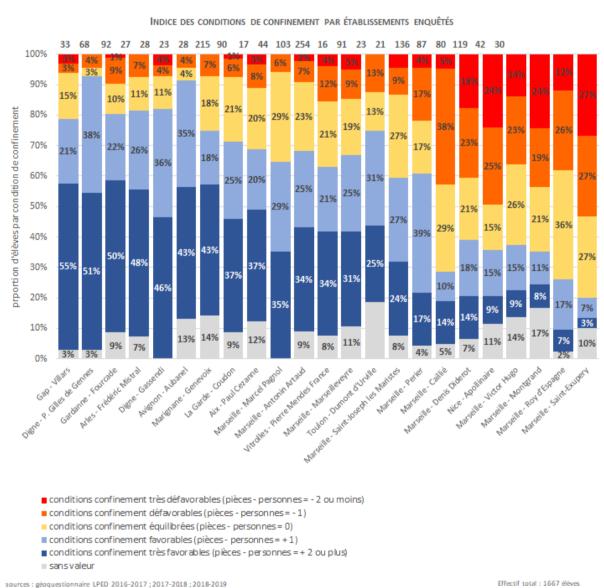


Figure 16. Indice des conditions de confinement par établissements enquêtés. p. 46.

nuces . georgies dominante Erreb 2010-2017 , 2017-2018 , 2018-2019

→ GRAPHITE rappelle l'importance de remédier aux situations de ruptures d'égalité des jeunes face au travail scolaire liées au logement, révélées par les confinements. Des investissements locaux seraient à inscrire dans la durée. Cela peut être la création d'espaces communs d'étude, ouverts en dehors du temps scolaire (espaces d'étude partagés, de travail, accès à internet, médiathèques) dans ou à proximité des quartiers.

2.3 L'accès aux transports en commun impacte la mobilité autonome des 14/17 ans

Plusieurs volets de l'enquête GRAPHITE sur les déplacements domicile-lycée (rapport partie 2, p. 52), les activités extra-scolaires (rapport partie 3, p. 76-77) ou sur l'attractivité des lieux (rapport partie 4, p. 79) soulignent l'importance de l'accès à la mobilité pour l'autonomisation des 14-17 ans : ils sont tributaires du véhicule parental ou de l'accès aux transports en commun.

Les itinéraires domicile-lycée prennent une place importante dans l'emploi du temps des lycéens et dans leur vie sociale. Ils sont majoritairement motorisés : 50% des élèves enquêtés se rendent à leur établissement scolaire en transports en commun, mais cette utilisation des transports en commun reste fortement associée aux CSP les plus modestes et aux guartiers défavorisés (cf. tableau 8, p. 56).

Tableau 8. Modes de déplacements des élèves par genre et CSP. p. 56.

	Total	Filles	Garçons	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers et inactifs
Transports en commun	50%	54%	50%	42%	55%	52%	64%
Voiture	19%	21%	19%	28%	20%	20%	9%
Modes actifs	26%	24%	30%	29%	24%	27%	27%
Autres ou NC	6%	1%	1%	1%	1%	1%	1%

Source: géoquestionnaire Graphite: 2016-2017, 2017-2018; 2018-2019

Les modes actifs sont minoritaires (marche à pied associée à la proximité domicile/lycée). L'usage du vélo est extrêmement marginal quel que soit le contexte : seuls 0,6% des élèves déclarent se rendre au lycée en vélo (p. 56). Ceci peut s'expliquer par la rareté des aménagements cyclables et par une « culture » régionale de l'automobile, signalée par une récente note de l'Insee de 2021 (Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur N° 70). En cause également, un développement urbain fondé sur la voiture comme sur le pourtour de l'étang de Berre ou dans l'agglomération de Toulon-La Garde avec des voies routières omniprésentes et dangereuses pour les autres usages (p. 124).

Il y a une certaine ambivalence : les élèves vivant dans le péri-urbain profitant de la voiture familiale et donc de plus de confort sont parfois moins autonomes pour leurs loisirs que d'autres jeunes. Pour les lycéens qui utilisent les transports en commun, même lents, ou qui marchent à pied, les trajets pour se rendre au lycée peuvent être perçus comme des moments de liberté et de sociabilité : une élève de Gap souligne qu'elle fait ce trajet « avec mes deux meilleures amies matin et soir » (trajet à pied, 15 minutes, parents employés, p. 62).

Les questions de mobilité et de transports sont les principaux thèmes de critiques, de suggestions ou de <u>projets</u> géolocalisés et formulés par les lycéens dans le cadre de l'étude GRAPHITE, tant à l'échelle infra urbaine que pour les déplacements périurbains (métropole de Toulon, pays d'Aix) ou autour des villes de montagne. Leurs remarques et suggestions dénotent attentes et ouverture face à des conditions de transport en commun améliorées : fréquence, régularité, capacité des véhicules de TEC, amplitude des horaires pour se rendre au lycée et se déplacer pendant les week-ends et les vacances, dessertes de proximité défaillantes en zones périurbaines, conditions d'attente face aux intempéries en montagne, réhabilitation de gares fermées, réduction de la congestion automobile qui ralentit la desserte par bus...

3- L'espace des activités extra-scolaires des lycéens : des clivages sociaux et de genre

La cartographie des lieux et espaces pratiqués au quotidien, hors du domicile et hors du lycée, dessine des traits communs à la classe d'âge des lycéens mais aussi de fortes inégalités dans l'accès aux activités sportives encadrées ou loisirs créatifs. Elles peuvent être mises en relation avec le niveau d'équipement des quartiers, le type d'espace de résidence et la CSP des parents. Les types d'activités pratiquées diffèrent aussi selon le genre.

3.1 Le rayon d'activités diffère selon le genre, la CSP et le type d'espace de résidence

Le rayon d'activités extrascolaires régulières des lycéens de la région Sud est d'abord lié au milieu social. Il est plus large chez les jeunes de milieux favorisés. Quel que soit le genre et le lieu de domicile des élèves, les enfants d'ouvriers ou inactifs sont moins mobiles au quotidien : 2,7 km séparent les enfants d'ouvriers ou inactifs de ceux des cadres supérieurs (tableau 13 p. 76). Les jeunes résidant en ZUS ont un périmètre d'activités en moyenne 2 km moins étendu que les autres jeunes (p. 77). Mais un autre groupe, les garçons, enfants de cadres supérieurs et habitant en zone périurbaine, figure aussi parmi les lycéens les moins mobiles et cantonnés au domicile pour leur temps de loisirs personnels! Cette aire de pratique réduite peut être la conséquence d'une mobilité contrainte, faute de véhicule familial disponible ou de transports en communs fonctionnant hors temps scolaire.

Tableau 13. Distance à vol d'oiseau entre domiciles et lieux d'attractivités par CSP. p. 76.

CSP du parent le plus qualifié	Distance entre le domicile et les activités
NC	4,9
Cadres supérieurs	8,2
Cadres moyens	7,9
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	6,5
Ouvriers et inactifs	5,5
Moyenne des élèves	6

© LPED Enquête Graphite 2016-2017 et 2017-2018 - 4361 activités, 1123 élèves ayant répondu.

L'enquête confirme un rapport genré à l'espace public. L'espace pratiqué des filles est en moyenne plus large que celui des garçons: 6,5 km contre 5,5 km à vol d'oiseau, 12 km contre 10 km en distances métriques. On retrouvera ce décalage pour la mention « des lieux attractifs » en moyenne plus éloignés de leur domicile (7,7 km contre 6,3 km): centres commerciaux, artères centrales... (p. 86). Les garçons fréquentent majoritairement des espaces publics de proximité du domicile. Cette différence entre filles et garçons est d'autant plus marquée dans les quartiers défavorisés.

Ces remarques questionnent la place de la femme dans l'espace public, en particulier des jeunes filles. La gêne éprouvée par les lycéennes dans les espaces de proximité, leurs difficultés à s'affirmer dans l'espace public à

proximité de stades ou autres lieux fréquentés par des groupes de garçons est très présente. Ce qui amène à se déplacer pour flâner entre amies un peu plus loin du quartier que leurs collègues masculins...

→ La persistance d'opportunités différentes, dues à l'accessibilité et à la qualité des équipements, selon leur lieu de vie, les revenus et la disponibilité des parents, etc. souligne le rôle des équipements collectifs. Les politiques publiques et un encouragement de toutes les initiatives associatives susceptibles d'élargir les univers de proximité des jeunes peuvent avoir un rôle correctif.

3.3 La nature des activités est socialement clivée, entre CSP et genre

Trois rubriques principales d'« activités personnelles » ressortent quantitativement de l'enquête : le sport libre, le sport en club et le shopping. Les activités créatives sont très minoritaires. Elles révèlent des clivages sociaux.

3.2.1 Nature des activités personnelles et genre

Le genre est déterminant pour le type d'activités pratiquées, ce qui est un constat classique (figure 24, p. 65). 51% des filles évoquent le shopping (entendu comme flânerie dans des espaces commerciaux) comme activité, contre seulement 27% des garçons. Au contraire, le sport libre et le sport en club sont deux fois plus souvent pratiqués par les garçons. Le sport libre implique une présence dans l'espace public et peut être jugé moins adapté par (ou pour) les filles. Le sport encadré en club, quant à lui, est socialement discriminant.

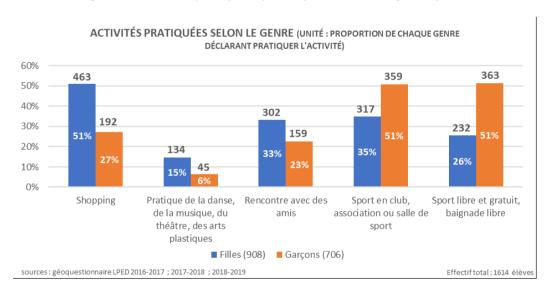


Figure 24. Activités pratiquées par les jeunes selon le genre. p. 65.

3.2.2 Clubs de sport VS espaces sportifs d'accès libre : écarts sociaux

Les pratiques de sport dépendent d'espaces librement accessibles dans l'environnement ou d'équipements sportifs. Le « sport libre » qui recouvre aussi la pratique de jeux collectifs entre amis, est le plus souvent pratiqué en espaces publics ou dans des « city stades » ouverts en permanence. La pratique de sport libre est mentionnée dans tous les territoires, toutes CSP confondues. La différence est surtout liée au genre. Le mauvais état des équipements sportifs d'accès libre est souligné de manière précise et récurrente dans les quartiers défavorisés.

Le sport encadré, en club ou en salle concerne la frange de lycéens ayant les moyens d'assumer le coût d'un abonnement, ou la chance d'avoir accès à une structure gratuite ou abordable dans le territoire de proximité. Ainsi, les élèves habitant dans un quartier bien équipé sont ceux qui déclarent pratiquer le plus le sport (81%)

des jeunes). 36% des enfants de cadres supérieurs pratiquent le sport en club, contre seulement 13% des enfants d'ouvriers ou d'inactifs (figure 25, p. 68). Les élèves habitant en ZUS sont particulièrement discriminés dans les pratiques de sport encadré : seuls 27% des jeunes de ZUS déclarent avoir une pratique de sport encadrée.

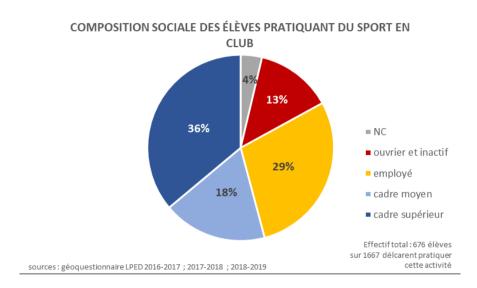


Figure 25. Le sport en club, une activité socialement discriminée. p. 68.

L'accès aux aménités d'environnement, d'équipements et d'encadrement des activités reste inégal dans la région Sud, fortement discriminé par des inégalités sociales et territoriales.

→ Nos résultats soulignent l'importance de renforcer une offre régionale pour assurer l'accès aux loisirs et sports encadrés gratuits ou abordables dans une logique d'égalité territoriale. Il y a une forte demande d'espaces sportifs multifonctionnels de proximité, accessibles librement et spontanément à toute heure gratuitement ou à tarif modique. L'enquête confirme l'adaptation et le succès auprès des jeunes des petits terrains multisports de proximité (city stade) ou bowls (pour skate) proposés par la politique de la ville : ils sont plébiscités par les jeunes pour leur rusticité et leur accessibilité. Mais des problèmes sont posés concernant les usages, l'entretien et l'inter genre. (Place des filles ? point d'eau ? vestiaires ? toilettes)

3.2.3 Très faible taux d'activités créatives personnelles ou encadrées

Les activités créatives sont mentionnées de manière très minoritaire par les lycéens enquêtés. Sur ce petit nombre, les résultats de l'enquête GRAPHITE montrent des clivages sociaux encore plus marqués que le sport en club. Des écarts très importants sont retrouvés pour la pratique de la danse, de la musique et les arts. Dans notre panel, 16% des enfants de cadres supérieurs déclarent une pratique active de ce type contre 7% des enfants d'ouvriers ou d'inactifs. Des activités culturelles et musicales sont revendiquées par 12% des élèves n'habitant pas en ZUS contre seulement 5% des jeunes vivant en ZUS (p. 72). Le lycée constitue un pôle structurant majeur pour ce type d'activités extra scolaires.

L'activité culturelle préférée des élèves est le cinéma, peu clivée socialement. Les médiathèques, mentionnées par peu d'élèves (38) et majoritairement des filles de quartiers très populaires et centraux, sont appréciées pour leur calme et la possibilité d'y étudier (p. 72). L'entrée payante des musées ou autres équipements culturels jugés élitistes est soulignée par les lycéens comme étant une contrainte (p. 73).

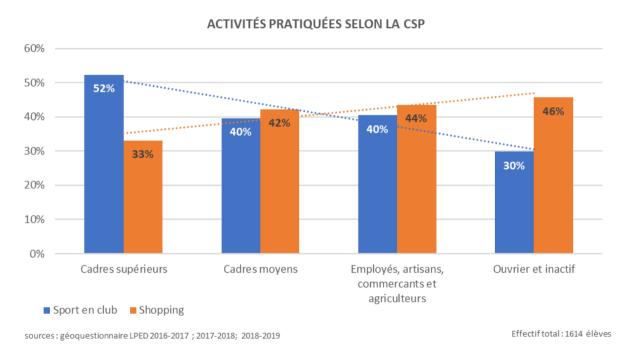
• G : [Le culturel] C'est des trucs payants, madame. Donc, on n'a pas les moyens (débriefing lycée Montgrand, Marseille centre, 16 février 2018)

→ L'étude constate l'insuffisance d'accès aux activités créatives et sportives encadrées, et observe que les jeunes les plus défavorisés déclarent davantage consacrer leur temps libre aux flâneries et au shopping, plaçant les centres commerciaux au cœur de leurs pratiques de loisir.

3.2.4 La flânerie dans les espaces dédiés à la consommation, socialement clivée

Après le sport, le shopping est l'activité personnelle la plus déclarée par les élèves enquêtés (p. 70). Cette catégorie ne se réduit pas à des achats, elle comprend diverses formes de flânerie, souvent avec des ami.e.s mais toujours dans des espaces dédiés à la consommation (centres commerciaux et rues commerçantes). Le lien entre CSP et fréquence de cette occupation déclarée en tant qu'activité personnelle est frappante (figure 26, p. 71).

Figure 26. Sport en club et shopping, activités des lycéens selon la CSP des parents. p. 71.



L'analyse des CSP montre une tendance inversée entre la pratique du sport encadré et la pratique du shopping. Ceux des classes moyennes et supérieures fréquentent également ces lieux, mais ils les citent moins comme lieux d'activité de loisir, ayant davantage accès à des activités personnelles sportives ou culturelles créatives et organisées (p. 125). Les centres commerciaux apparaissent comme centraux dans les pratiques urbaines des lycéens, prisé pour sa « beauté et son confort », éléments manquant dans les espaces publics urbains selon les lycéens (p. 86) :

- Parce que tout le monde y va pour se promener, faire du shopping, s'amuser et faire passer le temps entre la famille ou les amies (à propos des Terrasses du Port, fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée St Exupéry, Marseille nord).
- Lieu très propre et bien situé, je vais là-bas pour me promener avec mes copines (à propos des Terrasses du Port, fille, parents employés, lycée Roy d'Espagne, Marseille sud).

Ces espaces remplacent de plus en plus les espaces publics urbains historiques, critiqués pour leur dégradation à Marseille, la Garde, Toulon, Gardanne, Vitrolles, Digne... Mais des rues commerçantes proches des centres comme les Allées Provençales à Aix-en-Provence, l'avenue Jean Médecin à Nice ou la rue Carnot à Gap peuvent également être des lieux de shopping et de flânerie. D'après l'enquête, aussi, les centres commerciaux sont un espace de « brassage social » fréquenté par des jeunes de toute origine géographique ou sociale (p. 125).

→ GRAPHITE propose d'imaginer des équipements destinés aux jeunes dans ces centres ou leurs abords qui ne soient pas liés à la consommation. Des lieux de repos, des équipements d'information, voire même d'étude.

3.2 Des expériences territoriales individuelles différenciées

Au-delà des facteurs « structurels » communs liés aux CSP, au genre, il y a une diversité de profils individuels de lycéens dans leur rapport au territoire. Les critères utilisés pour appréhender l'espace de vie extra-scolaire des élèves : nombre et diversité des lieux cités, ampleur du « périmètre » d'activités personnelles, sont aussi liés à des situations et choix familiaux diversifiés. Plus le jeune habite loin de son établissement scolaire, plus son périmètre d'activités extra-scolaires est vaste : élèves pensionnaires en internats, ceux qui dérogent à la carte scolaire. Ils élargissent et diversifient leurs lieux d'implication personnelle, de relations amicales et leur expérience territoriale au prix de trajets hebdomadaires et quotidiens plus longs (exemple p 78). La résidence alternée entre plusieurs domiciles (pour ceux dont les parents vivent séparément), ou encore un déménagement entre le niveau collège et lycée amènent les jeunes à connaître, pratiquer, et mentionner une gamme plus large de lieux.

3.4 Un besoin d'espaces publics pour des activités autonomes

Les jeunes expriment aussi un sentiment fort de manque d'espace publics et d'équipements librement accessibles, à toute heure. Ils sont en quête de lieux qui permettent de se retrouver spontanément, sans abonnement ni horaires prescrits et... sans se sentir indésirables. Cela est vrai d'autant plus pour ceux ayant des conditions de logement qui ne permettent que peu d'intimité. L'accessibilité est très importante pour l'investissement de l'espace urbain par les jeunes et pour une culture urbaine à laquelle ils participent fortement. La possibilité de rencontre entre jeunes dans des espaces publics adaptés représente un enjeu fort en termes de citoyenneté. Des élèves du Coudon (La Garde) veulent créer un « mini terrain de foot » pour « permettre aux jeunes des différents quartiers de la ville de se retrouver dans un espace public, gratuit et de proximité » (le Coudon, 2017, p. 113). Les places, parcs et jardins ressortent également comme des espaces pratiqués, attractifs et désirés. Les lycéens incluent très souvent, spontanément, une solidarité intergénérationnelle dans leurs projets d'aménagement en proposant des jeux pour jeunes enfants ou des bancs pour « personnes âgées ».

4. Représentations des espaces urbains

4.1 Lieux attractifs vs répulsifs

Les lycéens avaient la possibilité de qualifier les lieux d'attractifs ou de répulsifs, termes préalablement discutés en classes. La notion de « lieu répulsif » et ses critères a donné lieu à de nombreuses questions et débats au moment du questionnaire individuel, puis à la découverte des cartes de résultats présentées aux classes pour discussion critique. Il a été expliqué et admis qu'un même lieu peut concentrer des avis et ressentis différents, attractif pour les uns, répulsif pour les autres, ou susciter une représentation ambivalente chez la même personne. Les critères d'attractivité et de « répulsivité » ont été analysés et débattus ensuite en classe au vu des cartes. Nos analyses portent sur l'avis des lycéens sur 4000 lieux considérés comme « attractifs » et 2525 lieux considérés comme « répulsifs ».

4.2 Les enfants d'ouvriers et ceux vivant en quartiers prioritaires localisent les lieux « répulsifs » plus près de chez eux

Les points renseignés par les élèves comme « attractifs » ou « répulsifs » font d'abord apparaître une géographie de la « satisfaction territoriale » du cadre de vie personnel, clivée entre territoires *appréciés* et d'autres *évités*. La distance moyenne entre domicile et lieux désignés comme « répulsifs » est inégale. Les enfants d'ouvriers ou d'inactifs localisent des lieux répulsifs plus proches de chez eux (3,8 km contre 6,6 km

pour les cadres supérieurs) (Tableau 15 p. 86). 71% des jeunes habitant en ZUS ont localisé un point répulsif en ZUS près de chez eux, souvent argumenté de manière factuelle et précise (p 86.). Des lycéens de CSP favorisées indiquent aussi comme « répulsifs » des lieux de villages ou zones périurbaines où ils résident, considérés par eux comme ennuyeux, mal équipés, mal desservis en transports (espaces périurbains toulonnais, pays d'Aix).

Tableau 15. Distance moyenne entre domicile et lieux répulsifs selon la CSP du parent le plus qualifié (p. 86).

CSP du référent	Distance moyenne entre domicile et lieux localisés comme répulsif (km)
Ouvriers ou inactifs	3,8
Employés, artisans ou commerçants	5
Cadres moyens	6,3
Cadres supérieurs	6,6
Moyenne générale	5,4

[©] LPED Enquête Graphite 2016-2017 et 2017-2018 - E. Dorier, C. Goupil, D. Rouquier, F. Valegeas - 1723 points répulsifs, 965 élèves.

4.3 Quels lieux sont cités comme « attractifs »

Les lycéens qualifient les lieux « attractifs » de beaux, esthétiques, propres, « emblématiques » (sic). On y trouve de hauts lieux urbains et régionaux, mais surtout beaucoup de lieux jugés plaisants pour les activités de loisirs, à commencer par un fort consensus sur les centres commerciaux, dont la propreté, le confort et le niveau d'équipement propices au repos et à la flânerie contrastent avec l'état massivement critiqué des espaces publics urbains.

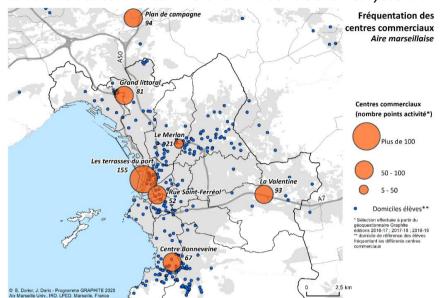
4.3.1 Hauts lieux urbains et sites naturels emblématiques

On retrouve des sites touristiques ou considérés comme connus. Ceux-ci sont en grande partie concentrés à Marseille, le Vieux Port, Notre-Dame de la Garde, le Mucem, les calanques ... A Nice, la Promenade des Anglais est citée à la fois comme symbole de Nice, vitrine touristique de la ville (hôtels, musée, casino), mais aussi espace de baignade offrant une diversité d'activités... Certains lycéens manifestent, dans leurs commentaires, une certaine fierté de connaître ces endroits particuliers, emblématiques et touristiques. Mais ils font débat, car s'ils sont mentionnés comme « attractifs » par certains, ils sont considérés comme sans intérêt par d'autres. Ils sont presque absents des « lieux d'activité », révélant une géographie imaginaire et symbolique du territoire, parfois convenue. On relève une méconnaissance de la variété du territoire régional, de la part des nombreux lycéens, confirmant les inégalités d'opportunités et de mobilités qui les distinguent. Les Alpes, les massifs des calanques ou les îles par exemple, mentionnés par certains élèves, restent inconnus d'une bonne part des élèves de quartiers ou milieux défavorisés.

4.3.2 Consensus sur le « centre commercial », archétype du « lieu attractif »

Les centres commerciaux fermés déjà largement cités par les lycéens dans leurs « lieux d'activités » réapparaissent parmi les espaces jugés les plus « attractifs ». Ils sont qualifiés par différents critères présentés ci-dessus : beauté, activité, sociabilité, modernité, propreté, « confort », environnement sécurisé... Ils sont perçus comme des enclaves de qualité dans la ville, qui contrastent avec de nombreux défauts de l'espace extérieur mentionnés par les jeunes (saleté, manque de mobilier urbain) et la carence, dans la région, d'autres

lieux abrités qui pourraient conjuguer sociabilité, liberté, intimité qui ne seraient pas commerciaux, et auraient une vocation éducative ou culturelle.



Carte 33. Attractivité des centres commerciaux marseillais chez les lycéens d'AMP. p. 91.

4.3.3 Centres-villes et rues commerçantes restent évoqués comme étant des pôles attractifs

Les centres-villes anciens font débat. Dénigrés par certains élèves, ils restent cités par d'autres comme entités attractives homogènes dans 7 villes différentes : Marseille, Aix-en-Provence, Nice, Gardanne, Hyères, Marignane et Venelles. Ceci englobe les espaces commerciaux ainsi que les lieux emblématiques, voire touristiques. Le centre-ville représente un espace vivant. Les grandes rues commerçantes piétonnisées conservent leur attrait malgré la multiplication des centres commerciaux qui séduisent tant les jeunes : le cours Mirabeau à Aix, l'avenue Jean Médecin à Nice, rue St Ferréol à Marseille, à laquelle s'est ajoutée, plus récemment la rue de Rome rénovée et dotée d'un tramway. Cela n'est pas le cas de la rue de la République qui part du Vieux Port de Marseille, et a été rénovée et réaménagée à partir de 2007 avec une desserte par tramway : elle n'est jamais citée par les jeunes comme circuit de shopping ou de promenade.

4.3.4 Les équipements sportifs comme attraction : stades et lieux spécifiques

Les grands stades sont cités comme des lieux d'attractivité élargie, pour les évènements sportifs qu'ils accueillent, pour l'intensité des rencontres qui y ont lieu et comme véritables « géosymboles » : Stade Mayol, à Toulon, l'Allianz Riviera de Nice, le Stade Orange Vélodrome à Marseille (qui recueille le plus de mentions et commentaires d'élèves (garçons), quelle que soit leur lieu de résidence et leur CSP). A Gap, des élèves du lycée Villars – presque exclusivement des filles - indiquent comme lieu attractif la patinoire Alp'Arena, pour la pratique, pour les évènements sportifs, les matchs de l'équipe de hockey de la ville, les Rapaces. En citant ces lieux, les élèves signifient aussi un sentiment d'appartenance territoriale.

4.3.5 Les parcs : îlots de verdure ou variété d'activités ?

Les grands parcs urbains sont mentionnés comme des « lieux attractifs » pour leur beauté, la qualité de leurs aménagements, la gratuité et la diversité des activités qu'ils permettent... autant sinon plus que pour la présence de la « nature » en ville. Ils sont principalement associés à des sorties en famille, les lycéens mettant l'accent sur l'importance d'activités intergénérationnelles. Ils soulignent l'importance d'avoir des espaces publics à disposition, bien avant toute prise en considération de la végétation. Les commentaires saisis par les élèves ont déclenché des débats animés en classe, ainsi que lors des sorties de terrain sur les projets d'équipes, lorsque certains jeunes proposaient des aménagements visant à bétonner les parcs et jardins.

4.4 Quels lieux sont cités comme répulsifs?

Dans la région, les types de lieux jugés comme répulsifs sont très divers, et correspondent au négatif des critères d'attractivité présentés ci-dessus : saleté, absence d'entretien, non-fréquentation ou, au contraire, sur-fréquentation (« là où il y a tarpin de monde », débriefing Caillié 8 mars 2017), éloignement ou encore, et souvent, peur associée à une méconnaissance. L'identification de ces lieux « répulsifs » est révélatrice de représentations partagées, tantôt ancrées dans la connaissance des territoires de proximité des lycéens et leurs usages, tantôt, au contraire, faite de préjugés et stigmates directement liés aux fragmentations sociospatiales qui divisent les espaces urbains régionaux. Un lieu répulsif peut être simplement, selon un élève de Marseilleveyre, un lieu qui « sort de nos habitudes de vie quotidienne on va dire » (garçon, débriefing au lycée Marseilleveyre, 2016).

Les lieux représentés comme répulsifs sont qualifiés d'isolés, sales, délabrés, insalubres, abandonnés, inutiles, « mal fréquentés », on y trouve surtout des espaces publics, terrains vagues, friches, sites industriels, mais aussi plusieurs marchés et quartiers populaires, des centres-villes dégradés, des voies de circulation dangereuses ... Le lycée est souvent qualifié de répulsif alors même que les jeunes y déclarent de nombreuses activités extra-scolaires ! Les musées d'Aix en Provence également...

L'aspect visuel des espaces « abandonnés » dérange : emprise au sol, inutilité des terrains vagues ou lieux « abandonnés », sombres, confirmant le souci de propreté et de modernité des lycéens, mais aussi l'importance du sentiment de sécurité, le vide étant vu comme permettant le développement d'activités illégales ou perçues comme menaçantes (consommation de drogue, squat). Les filles mentionnent souvent le manque d'éclairage public. Les sites industriels actifs sont considérés comme répulsifs, en premier lieu pour des raisons esthétiques, avant la pollution. Le risque n'est pas mentionné. Les plus cités sont les usines de Berre l'Etang et de Gardanne.

Les questions d'hygiène, de propreté, de bruit et d'odeurs sont très présentes dans les perceptions négatives spontanées des jeunes. La « saleté », est un terme omniprésent, elle inclut aussi, dans les commentaires, la présence indésirable d'animaux, notamment des rats dans les espaces publics mais aussi près ou même dans les domiciles de quartiers très défavorisés (Marseille).

Beaucoup des points « répulsifs » concernent des marchés populaires, essentiellement marseillais. Le marché de Noailles et le Marché aux Puces, à Marseille, sont les deux lieux les plus « polémiques », considérés par certains comme les plus répulsifs de la région, qu'ils en aient, ou pas, d'expérience directe. Ces représentations ont ensuite fait l'objet de bouillantes discussions contradictoires en classe et lors des visites de terrain.

4.5 Des représentations fragmentées des territoires métropolitains

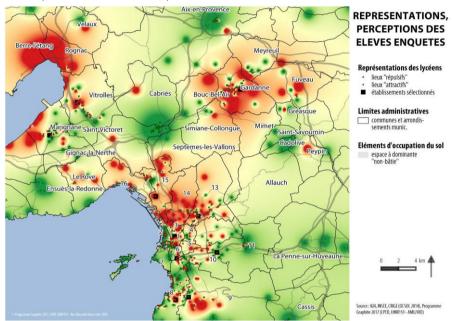
Analysés plus en détail dans les trois contextes métropolitains, les points renseignés par les élèves comme « attractifs » ou « répulsifs » font apparaître une géographie des représentations parfois sans expérience directe des territoires concernés. Des quartiers entiers, souvent populaires, ou même des villes entières (Marseille, vue de Gap, par exemple) sont perçus par les élèves comme des espaces « répulsifs ». Les représentations négatives associées à des lieux emblématiques (« quartiers nord » de Marseille) sont souvent motivées par des arguments imprécis de « mauvaise réputation », « mauvaise fréquentation » et par l'idée d'insécurité qui leur est attachée. La stigmatisation des quartiers défavorisés est internalisée par certains élèves concernés : « On est les oubliés nous un peu... On n'est rien. » (p. 103).

Cette reproduction de stéréotypes semble liée à une incompréhension des situations et la méconnaissance des territoires et des enjeux (p. 109 et p. 105) :

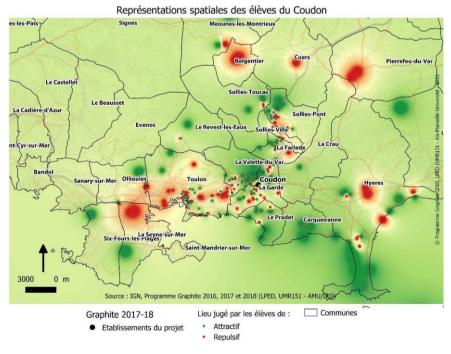
• « Cet endroit semble mal fréquenté. Il est mal entretenu et donc pas accueillant ni attractif » (à propos du quartier St Jean du Var, fille, cadre supérieur, Le Coudon).

• « Les quartiers répulsifs qu'on a mis [sur la carte], c'est soit parce qu'on a entendu des choses dessus, soit aux infos ou quoi, mais on les connaît pas vraiment, on peut pas juger nous personnellement, c'est ce qu'on a entendu, la réputation du quartier en fait » (fille, débriefing au lycée Marseilleveyre, Marseille sud, 11 mars 2016).

Carte 35. Des représentations contrastées : principaux lieux attractifs et répulsifs localisés par les élèves enquêtés dans la métropole d'Aix-Marseille, p. 107.



Carte 36. Des représentations contrastées : principaux lieux attractifs et répulsifs localisés par les élèves enquêtés du Coudon (périurbain nord de Toulon), p. 108.



Pour limiter cette reproduction de clivages et développer un regard critique sur les préjugés des élèves vis-àvis des autres classes et espaces de la ville, GRAPHITE a initié une <u>démarche active d'enseignement de la géographie et de la citoyenneté</u>, fondée sur plusieurs approches:

→ Une <u>approche réflexive critique</u>, des débats en classe sur les représentations sociales et spatiales et les inégalités territoriales, des <u>sorties de terrain entre classes</u>, organisées pour créer un cadre d'échange entre jeunes de divers quartiers et établissements et pour développer des connaissances et des regards croisés sur des territoires métropolitains et régionaux.

5. du vécu à la projection territoriale

Après avoir localisé leurs lieux de vie, exprimé leurs représentations territoriales spontanées, les élèves étaient invités à repérer, individuellement les « besoins d'aménagements » urbains. Ensuite, après avoir débattu collectivement des priorités, les élèves ont travaillé en groupe sur des projets d'aménagement concernant des lieux de leur choix, mais validés collectivement.

5.1 Types de besoins d'aménagements repérés

La majorité des propositions d'aménagements concernent des équipements, activités ou services (36%), et notamment les questions des mobilités et transports. La deuxième catégorie concerne les espaces publics (22%). 45% des élèves habitant en ZUS ont localisé des lieux à aménager avec des équipements ou services supplémentaires, contre 35% des autres jeunes (p. 111). Les élèves résidant dans les IRIS où le revenu médian est le plus faible, proposent en grande partie de renforcer les activités économiques ou commerciales et d'entretenir et de sécuriser l'espace public.

5.2 Aire de projection territoriale : distance entre le domicile et les lieux identifiés comme « à aménager »

La projection territoriale peut se mesurer en calculant la distance moyenne entre le domicile et les lieux repérés comme « à aménager ». On retrouve des clivages sociaux, territoriaux et selon les genres. Les lieux à aménager ont été localisés en moyenne à 5 km du domicile des élèves, ce qui montre un investissement dans leur territoire vécu (les filles se projetant un peu plus loin, 5,7 km que les garçons, 4,1 km). La distance entre le domicile et les lieux identifiés comme « à aménager » est en moyenne de 1,7 km plus restreinte pour les élèves résidant en ZUS, confirmant l'intensité des besoins de proximité pour les élèves des quartiers défavorisés. Les élèves habitant en ZUS ont été 89% à localiser un lieu à aménager, contre 68% pour le reste des jeunes.

Plus particulièrement, ce sont les filles habitant en ZUS qui ont le plus de propositions : 91% d'entre elles ont noté une idée d'aménagement, contre 72% des filles habitant dans un autre contexte. Les lycéens des établissements défavorisés enquêtés ont en également indiqué plus d'idées de lieux à aménager : près de 1,87 lieux par élèves, contre 0,54 pour les élèves habitant dans un contexte périurbain favorisé. On peut supposer que cette tendance est liée une conscience plus aiguë des améliorations qui pourraient être apportées à des territoires dégradés et souvent enclavés, voire « abandonnés », selon les termes de certains élèves. Cependant, en analysant de manière qualitative les projets proposés par les jeunes, on voit que ceux vivant dans les quartiers les plus défavorisés de la « politique de la ville » QPV restreignent spontanément les ambitions de leurs projets urbains (p. 112), contrairement aux jeunes évoluant dans des contextes plus favorisés.

5.3 De l'évaluation des besoins territoriaux aux projets

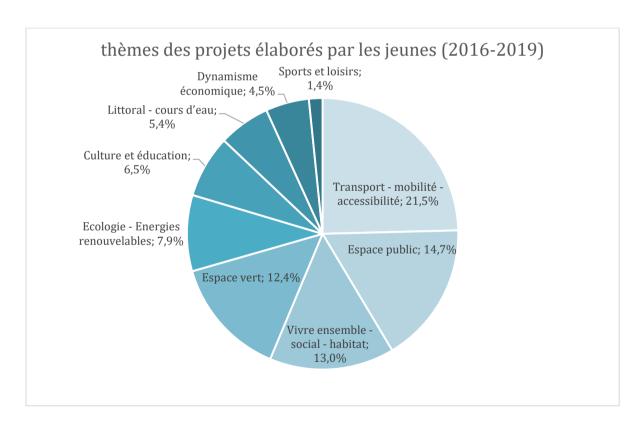
Un des axes du projet GRAPHITE est justement de développer la « capacité » à aspirer et se projeter des jeunes. La démarche GRAPHITE vise à renforcer la citoyenneté des jeunes en les aidant à passer de leurs représentations individuelles à une conception de l'intérêt commun, de la proximité du domicile à la ville. Cet aspect de la citoyenneté a été un point fort du projet pour les lycéens, selon leurs évaluations de fin d'année .

- Rénover des équipements dans notre ville permet de s'investir en tant que citoyen (Fourcade, Gardanne, espace péri-urbain favorisé, 2017)
- Ce que j'ai le plus apprécié c'est le fait d'être plus impliquée dans la vie citoyenne (Victor Hugo, Marseille, espace péricentral paupérisé, 2018)

Le tome 2 du rapport scientifique (pages 131 à 236) valorise la parole des jeunes, leurs connaissances et expertise d'usage de leurs propres espaces de vie pour établir des diagnostics territoriaux fins à l'échelle de la ville et des quartiers. Au-delà du statut d'élèves et de lycéens, ce qui nous intéresse ici est leur rôle social d'habitant.

Onze contextes urbains sont abordés dans le tome 2 : Marseille centre, Marseille littoral Sud, Marseille Nord, Marseille Nord-est, vallée de l'Huveaune, Gardanne-Pays d'Aix, Aix en Provence, Etang de Berre, Nice nord, Toulon-La Garde, Digne et Gap. On y trouve un bref résumé des profils et des besoins sociaux des lycéens identifiés pour chacun de ces territoires, les lieux et besoins qu'ils identifient comme prioritaires ainsi que des localisations de leurs propositions individuelles d'aménagement.

Après avoir débattu collectivement des priorités, les élèves ont travaillé en groupe sur des projets d'aménagement concernant des lieux et thèmes librement choisis, mais validés collectivement. Sur cette base, le projet Graphite proposait aux lycéens une initiation aux projets urbains et des exemples comparatifs, tant par des visites de terrain que par des recherches, menées en cours de géographie, de « modèles » de projets d'urbanisme à discuter (benchmarking urbain). Au terme d'un temps de travail encadré de plusieurs semaines, les lycéens ont débouché sur des propositions d'aménagements de proximité sur les espaces urbains régionaux. On trouve leur liste dans le tome 2. Le site web GRAPHITE permet de consulter les lieux de ces projets, leur résumé, et de télécharger les 330 posters réalisés sur 4 ans assortis de 21 portraits de territoires audio-visuels de territoires. On retrouve dans les thèmes des projets les préoccupations majeures des jeunes : transports et mobilités, espaces publics, habitat/vivre ensemble dans les quartiers, espaces verts. La question des sports et loisirs est souvent incluse dans des projets plus larges liés aux espaces verts.



Texte intégral de la conclusion du rapport scientifique (p. 123 à 126)

Un des objectifs de l'étude GRAPHITE était non seulement d'explorer les territorialités des jeunes, et, à travers elle, de mieux connaître la région sud, mais également, d'évaluer si l'environnement scolaire atténue ou annule les fortes différences sociales régionales, en favorisant l'émergence d'une culture commune aux jeunes, et des pratiques ou représentations similaires atténuant les distinctions de territoire, de revenus, de lieux de domiciliation ou de genre, comme le suggèrent certains auteurs.

Or, tout d'abord, notre étude montre la persistance et la conscience de fortes inégalités, et d'une importante fragmentation des espaces de vie des lycéens dans plusieurs domaines (logement, conditions de travail scolaire, accès à des équipements, types d'activités personnelles extra-scolaires pratiquées, modalités de déplacements urbains), et à plusieurs échelles.

Les disparités des conditions de logement, et la forte suroccupation potentielle des logements des lycéens de milieux et quartiers défavorisés (QPV) sont particulièrement préoccupantes (tome 1. 1.4, pages 37 et sqq.) : certains élèves, et même, des classes entières tentent de réussir leurs études dans des conditions matérielles insuffisantes.

Des espaces communs d'études et de calme doivent être aménagés et accessibles en dehors des heures et jours scolaires pour rétablir une égalité entre les jeunes. Ce type d'espace est également réclamé par les élèves de 2 lycées public et privé de centre-ville, manquant de locaux, de CDI ou de réfectoire pour les moments de pause.

Ces disparités des conditions de vie, des pratiques et représentations des lycéens transparaissent également dans les projets proposés par les élèves (tome 1. 1.5). L'accès aux espaces urbains, aux équipements et aux services, les possibilités de mobilités sont autant d'enjeux autour desquels se nouent les inégalités mais que des politiques publiques peuvent aussi rectifier.

Les classes enquêtées montrent clairement la permanence et la reproduction de clivages basés sur des éléments objectifs (revenus, type de logement, opportunités...) et sur **des représentations et stéréotypes sur les villes ou sur des quartiers** (tome 1. 4.4 et 4.5). La rencontre entre classes au cours de sorties sur le terrain peut permettre aux jeunes de se confronter à ces inégalités et de les mettre en question.

Cette division de l'espace et les catégories qu'elle induit - favorisé/défavorisé, mais également dominant/dominé sont internalisées par les jeunes. Ainsi, il est frappant de constater qu'au sein des quartiers les plus défavorisés de la « politique de la Ville » (QPV) nombre de jeunes restreignent spontanément les ambitions de leurs projets (tome 1. 4.4). Ils reproduisent ce qu'ils savent techniquement et budgétairement possible : par exemple, suite au diagnostic d'un manque d'équipements sportifs, de nombreux élèves proposent l'implantation d'un city stade « standard » ou la rénovation de celui existant sans même oser imaginer de projet plus ambitieux et plus couteux, alors même qu'il s'agissait d'une mise en situation virtuelle. Par contraste, les jeunes évoluant dans des contextes plus favorisés formulent des projets plus audacieux et plus coûteux, faisant parfois appel à des références internationales connues.

Au-delà des différences socio-économiques, ce rapport met cependant en lumière certaines similarités des pratiques et représentations des lycéens, soumises à des variations et des nuances selon les territoires et les individus. La mobilité apparait comme des éléments essentiels pour la pratique territoriale des jeunes et leur rapport à la ville, mais aussi pour leur sociabilité. S'agissant de mineurs, l'offre en transports en commun est au centre des préoccupations avec un impact très fort sur le développement de leur autonomie, conditionnant souvent l'amplitude de leurs déplacements et la découverte ou l'appropriation de nouveaux espaces. C'est le cas, aussi bien pour les élèves habitant en milieu péri-urbain ou rural, qui dépendent de leurs parents ou des bus, cars et trains pour rallier les centres urbains proches (comme par exemples les élèves du lycée Fourcade à Gardanne),

que des élèves vivant en milieu urbain enclavé ou excentré, comme ceux de St Exupéry (quartiers Nord) ou de Marseilleveyre (quartiers Suds) à Marseille (tome 1. 2.).

Même dans le cas où les élèves vivent en contexte urbain dense et/ou à proximité de leur lycée, l'usage des modes actifs et notamment du vélo reste partout très marginal. Cette situation traduit-elle l'absence d'une culture et/ou l'insuffisance historique des politiques de mobilités actives dans la région Sud? En cause, un développement urbain fondé sur l'usage de la voiture comme sur le pourtour de l'étang de Berre ou dans l'agglomération de Toulon-- la Garde avec des voies routières omniprésentes et des plans de voirie anarchiques. S'ajoute parfois la forte déclivité rendant peu évident l'usage du vélo.

Ce qui ressort aussi de cette enquête, tous lieux et toutes origines sociales confondues, est l'importance et un sentiment de manque d'espaces publics et d'équipements qui soient adaptés aux pratiques des jeunes (tome 1. 5.5) tout en restant ouverts à des pratiques intergénérationnelles auxquelles les jeunes sont attachés et font spontanément référence.

Leurs remarques interrogent la place des « jeunes » dans ces espaces publics, ainsi que le concept d'espace public lui-même. Les places, parcs et jardins ressortent, de manière classique, comme des espaces pratiqués, attractifs, désirés, considérés non seulement comme des espaces de promenade et de sociabilité, mais aussi comme de potentiels lieux d'activités nécessitant des aménagements fonctionnels pour être plus accueillants à des pratiques intergénérationnelles. Leurs nombreuses propositions de « rajouter des bancs » ou des « jeux pour enfants » dans les espaces publics peuvent être lues comme dépendant de la même logique. Des pratiques spontanées telles que le skateboard, le football, le basket itinérant font un usage ludique et/ ou sportif de l'environnement urbain et révèlent une forte intégration des jeunes dans la ville, leur participation à une culture urbaine vivante, mais également l'importance de pouvoir s'approprier des espaces publics, alors que seuls certains stades permettent une pratique libre (sans faire partie d'un club).

Constatant des carences en matière d'équipements de ces espaces publics, les lycéens plébiscitent des équipements fermés et privés comme les clubs de sports et centres commerciaux de plus en plus convertis en substituts artificiels des espaces publics urbains, répondant à leurs propres normes et règles. Les lycéens enquêtés sont en demande d'équipements et de lieux permettant de se retrouver spontanément, sans abonnement ni contraintes horaires, pour se promener ou de faire du sport ensemble.

Les centres commerciaux apparaissent ainsi au premier abord comme centraux dans la pratique des lycéens (tome 1. 4.2.). Selon la carte des espaces fréquentés par les jeunes, on voit que les centres commerciaux constituent quasiment les seuls lieux de « brassage social ». Ils correspondent à un imaginaire partagé de la modernité autour de la consommation, idéal davantage exprimé et valorisé chez les élèves de milieux plus modestes. Espaces abrités, propres, climatisés, sécurisés, avec wifi, où les marques à la mode, les chaînes de restauration sont concentrées : ils constituent, de manière consensuelle, les principaux espaces de flânerie et même souvent la première « activité personnelle de loisir » citée chez les élèves les plus modestes. Ceux des classes moyennes et supérieures les pratiquent également, mais les citent moins comme « activité de loisir », ayant davantage accès à des activités personnelles sportives ou culturelles créatives et organisées. Bon nombre de projets d'élèves concernent le réaménagement, l'extension ou la création de ces zones commerciales.

Cette substitution des « mall centers » commerciaux aux espaces publics centraux traditionnels (rues, places) couplée au manque de dynamisme des centres traditionnels (la Valette, la Garde) ou à la défiance ressentie vis-à-vis du centre ancien (Toulon, Marseille). Dans ce modèle largement reproduit par les jeunes de certains secteurs, le centre devient la périphérie et inversement. De telles logiques sont un peu moins visibles à Marseille, ceci peut-être grâce à l'attractivité d'un mall central, les « Terrasses du port » qui draine des lycéens de tous quartiers et origines sociales, et tout à fait invisibles dans le cas niçois où le secteur historique de l'avenue Jean Médecin a une place

particulièrement importante, preuve sans doute qu'au prix d'une politique de réaménagement et de valorisation volontaire, y compris fortement touristique, les centres historiques peuvent encore être perçus comme des lieux attractifs par les jeunes citadins.

Si beaucoup d'élèves soulignent l'importance des centres commerciaux pour cela, c'est dans doute par défaut. Ainsi, un élève souligne qu'un point négatif est qu'il n'est pas possible de rentrer « si on est trop » (garçon, lycée Caillié, 2017). En effet, les jeunes se savent considérés comme une catégorie « indésirable » dans l'espace public tout comme dans les équipements privés collectifs. Leur simple présence peut être perçue comme gênante ou menaçante, du fait du nombre, du bruit ou de leur apparente inaction. Les pratiques des jeunes dans l'espace public – se rassembler, occuper les bancs, manger, fumer, écouter de la musique – sont vues comme problématiques par une partie de la population et souvent également par les pouvoirs publics qui cherchent à réguler leur présence, voire à l'éviter (Malone, 2002 ; Fleury & Froment-Meurice, 2014). La présence des jeunes dans des espaces publics adaptés représente un enjeu fort en termes de citoyenneté. Elle cristallise en effet de forts rapports de pouvoir autour de la négociation des normes sociales.

Former les jeunes de la région Sud aux enjeux du développement durable, les guider vers une posture d'observateur et d'acteur en puissance, analyser cet apport dans une optique scientifique et bien sûr diffuser cette connaissance, est la perspective qui a animé le projet Graphite depuis son origine avec le soutien constant de la Région Sud. Programme à la fois pédagogique, scientifique et « politique » au sens noble et premier, Graphite met en avant par une méthodologie originale et transposable une parole des « jeunes » si rarement entendue dans la prospective urbaine. « Citoyens de demain » mais aussi d'aujourd'hui, ils expriment des aspirations parfois contradictoires mais pleines d'enseignements pour imaginer des villes plus inclusives et durables.

Cependant, si l'analyse des remarques et propositions de réponses aux enjeux urbains souligne la finesse de l'expertise d'usage et de la créativité des jeunes, elle révèle aussi des limites importantes à leur capacité à se projeter, et notamment l'autocensure de ceux des secteurs les plus défavorisés. Les élèves de ces quartiers se cantonnent souvent à « imaginer » la stricte satisfaction de besoins essentiels de rénovation urbaine ou de modestes équipements de proximité absents.

A contrario, certains « projets d'aménagements », malgré les consignes qui étaient de se conformer aux grandes lignes de l'Education au développement durable et de suivre les « valeurs » du SRADDET (schéma régional d'aménagement et de développement durable des territoires), s'avèrent consuméristes ou même privilégiant des formes d'exclusivisme et de replis (fermeture de voies, limitation d'accès et des usages etc.). Des groupes d'élèves de territoires favorisés par la situation, le cadre de vie, les équipements ou les revenus ont valorisé la qualité de vie de leur propre quartier, la qualité environnementale de leurs espaces naturels de proximité (tome 1.5.6.) auxquels ils ont accès du fait de la localisation de leur domicile, ou encore un renforcement du « tout routier » supposé améliorer leurs mobilités.

Dans une première version de leurs projets, ils ont parfois proposé une variété de modalités de restriction d'accès, de l'enceinte à la limitation aux seuls résidents.... reproduisant alors certains modèles urbains qu'ils connaissent bien, avec recherche d'entre-soi, associée à diverses formes de replis comme solution aux maux identifiés. Ce n'était pas l'esprit des programmes de géographie et d'enseignement Moral et Civique (EMC), pas plus que du SRADDET au sein desquels s'est déroulée cette recherche-action : ils sont fondés sur des valeurs assumées d'intérêt général et de ville inclusive. Aussi, certains des projets initiaux des lycéens ont été peu à peu nuancés et ajustés au fil de l'année ... pour des raisons éducatives. Alors que les résultats du volet « enquête » présenté ici est révélateur des pratiques et représentations individuelles des jeunes, L'orientation des projets finaux et collectifs des équipes de lycéens présentés en fin de projet est donc à lire comme le fruit de tout un travail de réflexion sur l'analyse et le projet urbain, non seulement technique et disciplinaire, mais éducatif et même philosophique.